

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris et Massy, le 7 juillet 2026

Plan d'électrification des logements : la CAPEB, COEDIS et Sofinco s'allient pour accélérer le remplacement des systèmes de chauffage à énergie fossile par des pompes à chaleur (PAC)

Quelques semaines après la réunion de l'équipe de France de l'électrification à l'Élysée, la CAPEB, COEDIS et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, via sa marque Sofinco, signent une charte pour accompagner la montée en puissance de l'installation de pompes à chaleur dans les foyers français. Concrètement, les 3 signataires souhaitent apporter aux artisans des solutions opérationnelles via deux leviers décisifs : la formation et le financement. Objectif : faciliter le passage à l'acte des propriétaires, sécuriser les parcours de financement et permettre aux entreprises artisanales de convertir davantage de devis en chantiers réalisés.

Une alliance de terrain pour accélérer le remplacement des systèmes de chauffage à énergie fossile par des pompes à chaleur

La démarche s'appuie sur une chaîne de valeur déjà opérationnelle dans les territoires : le réseau de proximité de la CAPEB, le maillage de COEDIS, avec plus de 4 000 points de vente et 400 entreprises adhérentes qui fournissent plus de 200 000 professionnels, et l'expertise de Sofinco en matière de financement et notamment son statut de mandataire financier de l'Anah.

En rapprochant artisans, distributeurs et solutions de financement, les trois signataires veulent lever un frein majeur à l'installation de pompes à chaleur : la difficulté à articuler conseil technique, reste à charge des ménages et capacité des entreprises à proposer une solution complète dès le devis.

Former les artisans à intégrer le financement dans leur proposition commerciale

Le dispositif prévoit d'accompagner les artisans dans leur immatriculation à l'ORIAS et leur montée en compétence sur la distribution du prêt affecté proposé par Sofinco, dans le strict respect du cadre réglementaire applicable aux intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP).

Concrètement, les trois partenaires déploieront des workshops et ateliers sur l'ensemble du territoire, animés conjointement par les structures départementales et régionales de la CAPEB, les points de vente COEDIS et les équipes de formation Sofinco. Ces sessions viseront à informer, former et outiller les artisans pour qu'ils puissent proposer une solution de financement claire, conforme et adaptée aux projets de leurs clients.

Un suivi partagé pour mesurer l'impact sur le terrain

Les trois partenaires suivront conjointement le déploiement de la charte à travers une gouvernance commune et des indicateurs opérationnels : volumes des dossiers, taux de transformation, satisfaction des professionnels et de leurs clients. Ce pilotage s'accompagnera d'une exigence de transparence et de lutte contre la fraude au bénéfice de la filière comme des particuliers.

Contacts Presse

CAPEB - Albertine Minart · a.minart@capeb.fr · 01 53 60 50 84

COEDIS - Adrien Plonka · adrien.plonka@coedis.fr · 06 49 55 63 25

SOFINCO - Claire Garcia · presse@ca-pfm.com · 06 80 41 17 77

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises). Elle représente à ce titre : • 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés • 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes • 59 200 apprentis formés dans le bâtiment • Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

À propos de COEDIS

Organisation représentative de l'ensemble des entreprises de la distribution professionnelle spécialisée dans l'approvisionnement au second œuvre du bâtiment résidentiel, tertiaire, industrie. Ses 400 entreprises fournissent à plus de 200 000 professionnels du bâtiment les produits, services et équipements nécessaires à leurs activités d'installation, du neuf, de la rénovation, notamment en génie climatique, électricité, sanitaire, plomberie et chauffage.

Avec plus de 44 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires avoisinant les 15 milliards d'euros, ces distributeurs professionnels adhérents de Coédis assurent une présence forte sur tout le territoire grâce à un maillage territorial dense de plus de 4 000 points de vente.

À propos de SOFINCO

Mandataire financier de l'Anah et membre de l'équipe de France de l'électrification, Sofinco, marque commerciale de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, accompagne les Français dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement pour mieux vieillir à domicile. Sofinco distribue depuis 75 ans une gamme étendue de solutions de paiement, de financement et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente et plateforme e-commerce. Pour en savoir plus : www.sofinco.fr